

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N°02/2023

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Médéa lance un avis de consultation nationale pour :

ACQUISITION ET INSTALLATION DE DEUX PYLONES (25 M) 4G LTE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

CONDITION DE PARTICIPATION :

Le présent consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les soumissionnaires intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

SERVICE ACHATS

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de préparation du cahier des charges.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- Un dossier **administratif**.
- 2- Une offre **technique**.
- 3- Une offre **financière**.

1- DOSSIER administratif : contient :

- Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe CCAG2» ;
- Copie de l'extrait du registre de commerce numérique ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement (moins de 03 mois);
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
- Extrait du casier judiciaire moins de 03 mois du soumissionnaire ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;



La convention du Groupement, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant ;

- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant,
- 2- OFFRE TECHNIQUE : CONTIENT :**
- Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en «Annexe CCAG1»;
 - Le présent cahier des charges, dûment paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, cacheté et signé dans sa dernière page du CCAG, CPT et CPS, et portant la mention « lu et accepté ».
 - Attestations de bonne exécution des travaux similaires achevés dans les conditions d'exécution contractuelles (sans retard, sans mise en demeure..), réalisés durant les dix (10) dernières années.
 - Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition du projet, établi, cacheté et signé en respectant le modèle joint « Annexe 03 du CPT » ;
 - Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition du projet, établi, cacheté et signé en respectant le modèle joint « Annexe 04 du CPT » ;
 - Engagement le délai de réalisation établi, cacheté et signé en respectant « Annexe 05 du CPT » ;
 - Engagement sur le délai de garantie des fournitures et prestations établi, cacheté et signé en respectant « Annexe 06 du CPT » ;
 - Planning de réalisation des travaux pour chaque type de pylône.
 - Le Certificat de Qualification et Classification professionnelle ;
- 3- OFFRE FINANCIERE : CONTIENT :**
- La lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en **annexe 03 DU CCAG**.
 - Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en **annexe 02DU CCAG**.
 - Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en **annexe 01 DU CCAG**.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'avis de consultation ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.

Les candidats doivent insérer le **dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées**, indiquant, sur chaque pli correspondant, **la mention** « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les **trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire,** comportant uniquement les mentions suivantes :

**Algérie Télécom SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA**

ADRESSE : POLE URBAIN, MEDEA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 02/2023

« Acquisition et installation deux pylônes (25m) 4G LTE y compris les Travaux de Génie Civil »



«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres indiquées doivent être déposées à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MEDEA
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
ADRESSE : POLE URBAIN MEDEA**

La durée de préparation des offres est fixée à **sept (07) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis de consultation sur le site WEB d'ALGERIE TELECOM.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de **08h00 à 14h00mn**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14H00mn**.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.